

La presse effectue une visite à la maison d'arrêt de Tizi-Ouzou

La maison d'arrêt de Tizi-Ouzou a ouvert ses très lourdes et lugubres portes aux journalistes locaux admis en qualité d'invités à l'occasion du 16 avril, décrétée Journée du savoir en hommage au rôle et à l'œuvre de cheikh Abdelhamid Ben-Badis.

En soit, l'évènement est assez curieux et rare mais il s'est avéré circonstanciel, lié à la Journée de la science et limité aux espaces vitrines de l'établissement où l'on s'efforce vainement d'effacer l'aspect sinistre des lieux. L'ouverture du milieu carcéral à la presse et aux observateurs extérieurs est promise par le procureur général adjoint dans le cadre de la réforme pénitentiaire en cours.

Pour l'heure, hormis les bureaux des responsables où il a fallu se dépoiler des portables et des appareils d'enregistrement après avoir montré patte blanche à trois reprises, la visite guidée par le directeur de l'établissement entouré du procureur général adjoint, du juge d'application des peines et des surveillants gradés est limitée à ce qui fait office de centre de formation, de bibliothèque et de services de santé avant d'atterrir au foyer pour assister à une distribution de prix à une quinzaine de prisonniers qui se sont distingués dans divers niveaux d'enseignement, de formation professionnelle et d'activités culturelles. Pour y accéder, nous traversâmes une salle de sport de musculation tellement garnie en équipements qu'on se demande comment peut-on s'y mouvoir si les pratiquants ne sont pas en nombre très réduit. Ils seraient 70 à 80 à y pratiquer ce type de sport. Selon un surveillant, il existerait d'autres disciplines sportives telles que le football, selon les responsables.

Les premières impressions que l'on retire de cette visite furtive et circonscrite aux parties les moins pénibles à voir de cet univers clos ce sont l'exiguïté, la vétusté mais aussi la propreté, qui n'est peut-être pas de circonstance.

De tout ce qui nous a été permis de voir, un grand nombre de condamnés suivaient une séance d'animation dans une salle si longue et peu large que l'on se demande si la moitié des présents peuvent entendre et voir quelque chose ; l'atelier de couture est encombré de machines, la bibliothèque d'environ 20 m² et qui contiendrait 8 300 ouvrages n'est qu'une espèce de boutique de vieux livres comme il se trouve dans les vieux quartiers de la capitale, 1 300 à 1 800 livres sortent mensuelle-

ment de cette bicoque pour assouvir la soif de formation des détenus. Ils étaient 10 sur 32 candidats à obtenir le bac et 5 sur 10 à réussir au BEF l'an dernier, ils seront respectivement de 29 et 40 à se présenter aux mêmes examens cette année. Il y a même un étudiant en 1^{re} année de droit, un condamné à 7 ans, qui a déjà purgé 5 ans, qui prépare sa réinsertion sociale en prison avec succès depuis la 2^e année secondaire.

Il sort pour suivre ses cours à l'université et regagne sa place en prison chaque soir en attendant de purger la totalité de sa peine. On apprend, par ailleurs, que 20 détenus préparent leur entrée à l'université de formation continue, 106 autres bénéficient de la liberté conditionnelle et 28 de permissions.

Il semble, selon le procureur général adjoint, que la réinsertion donne de meilleurs résultats parmi les condamnés aux grosses peines vu le temps de prise en charge par l'établissement. Le taux de récidive qui serait, selon la même source, de 36% en France se situe entre 18 et 25% chez nous, il est d'environ 12% à Tizi-Ouzou, soit 112 sur 1 400. Quel est le taux de condamnés à de grosses

peines parmi les 1400 ? Quel est le nombre de terroristes ? Toujours dans le même cadre de la réinsertion, on signale 181 détenus inscrits dans diverses sections de formation professionnelle, 236 qui suivent des cours d'enseignement à distance. De tels résultats obtenus dans les conditions d'un établissement vétuste et surchargé — il regroupe 1400 détenus dont 25 femmes et 8 mineurs au lieu de 800 prévus par ses constructeurs, manquant, par ailleurs, d'encadrement technique et d'équipement adéquat — permettent d'entrevoir les perspectives de la politique de réinsertion mise en œuvre dans de meilleures conditions.

Le manque d'espace et d'équipement caractérisent également le service sanitaire, tout aussi triste, doté de 9 médecins généralistes, 6 chirurgiens-dentistes, 4 psychologues, 17 lits d'hospitalisation. Le diabète est la pathologie dominante — 30 patients — parmi les maladies qui ne diffèrent pas, selon le médecin-chef, de l'extérieur mais il n'était pas possible de connaître ni le type de maladie ni le taux de celles contractées au niveau de l'établissement doté de chauffage central depuis un an seulement, d'après les

responsables. L'objectif de la réforme pénitentiaire qui, selon le procureur général adjoint, est soigneusement préparée en s'inspirant de nombreuses expériences étrangères par mi les meilleures vise, entre autres buts à atteindre, à ouvrir le milieu pénitentiaire aux regards extérieurs en vue d'une analyse critique, de suggestions et d'un dialogue visant l'organisation, l'humanisation et surtout l'efficacité et la réussite de la réinsertion des détenus, indigne-t-il en substance.

Il n'était pas question, bien sûr, de visiter les cellules de 1 à 3 détenus d'après les indications du directeur de l'établissement et les salles collectives, pour constater dans quel état séjournent les 1 400 prisonniers.

On saura seulement, selon le directeur, que les mineurs tous de sexe masculin sont isolés des adultes et les condamnés pour faits terroristes des autres détenus, que l'hygiène y est de rigueur, qu'il y a très peu d'agressions entre détenus et pratiquement pas de dépassements de la part du personnel à l'égard des détenus. La mortalité serait de 1 à 3 personnes par an.

B. T.

BLIDA Journée d'étude sur la santé buccodentaire

L'université Saâd-Dahlab de Blida a abrité, mardi, une journée d'étude sur la santé buccodentaire. Organisée par l'association des sciences médicales Ibn Sina, cette rencontre, qui entre dans le cadre du programme culturel et scientifique de cette association, a été marquée par la présentation de plusieurs communications scientifiques de haut niveau, suivies de riches débats autour des différents thèmes proposés. Il s'agit de certaines pathologies buccodentaires comme les carcinomes de la muqueuse buccale, une tumeur maligne qui affecte en particulier les hommes de plus de 50 ans, et les parodontites, une inflammation buccodentaire, ainsi que les sinusites dentaires, leurs manifestations, leur diagnostic et leur traitement.

"Le rôle de l'omnipraticien dans l'interception des anomalies orthodontiques", "L'apport de l'orthodontie à la santé buccodentaire", "La santé buccodentaire à travers les fonctions orales", "Les soins dentaires chez le valvulaire", "Comment prévenir les échecs thérapeutiques des cellulites cervico-faciales" ont constitué les autres thèmes débattus au cours de cette rencontre. Selon le président de l'association Ibn Sina, ce thème, à savoir les pathologies buccodentaires, a été choisi eu égard à la prévalence de ces maladies et leurs conséquences et répercussions sur d'autres affections qui pourraient être à l'origine de ces pathologies.

Parmi les autres objectifs assignés à cette rencontre, il est cité la sensibilisation et l'information des jeunes étudiants sur les pathologies buccodentaires et les voies et moyens de s'en prémunir, les échanges d'expériences et de connaissances entre les praticiens, la contribution à la promotion de la médecine, la dynamisation de la recherche scientifique et médicale ainsi que l'amélioration des connaissances culturelles, scientifiques et médicales des étudiants.

A.P.S.

APC DE MIZRANA

Révélation et accusations du premier vice-président

Dans une longue déclaration rendue publique et affichée à travers les villages de la commune, le premier vice-président de l'APC de Mizrana, en l'occurrence l'élu RCD Lounès Sadoudi, longtemps confiné dans son silence, est revenu sur les raisons du blocage de l'actuelle APC depuis le mois de novembre dernier. Selon ce dernier, les "raisons sont amputables uniquement à la politique du président (RCD) qui fait cavalier seul" et à son entourage dont "un étranger" au service qui décide du destin de la commune en "donnant la priorité à leurs intérêts personnels".

Dans l'ouverture de la déclaration, l'auteur a rappelé le cheval de bataille du RCD durant la campagne électorale des élections partielles de Kabylie de novembre 2005. Les candidats et militants de ce parti promettaient à l'époque "la répartition équitable de tous les projets, l'instauration d'une démocratie de proximité, la communication et l'association des comités de village dans la gestion, la résorption du chômage par l'encouragement de l'investissement privé... des promesses qui n'ont jamais été suivies d'actes concrets", écrit-il avant de reconnaître que "nous avons pratiqué le mensonge et leurré l'électeur". La série de révélations du premier vice-président qui "est considéré comme étranger à l'APC" a été entamée par "le refus de son supérieur de l'associer dans la prise de décisions (élaboration d'effets budgétaires, proposition de

projets PSD, PCD...), la dissimulation d'informations, la délégation de signature limitée aux seuls documents insignifiants, l'instruction des responsables de services de ne pas tenir compte de ses recommandations ainsi que la fermeture à clé du bureau du P/APC en son absence alors que lui revenait la tâche d'occuper le bureau et de recevoir les citoyens".

L'homme, qui était sacré deuxième responsable dans la gestion des affaires courantes de Mizrana, une commune dont "la population souffre du chômage qui a atteint des proportions inquiétantes, de la dégradation des routes devenues impraticables et de l'absence des moyens de loisirs et de distraction pour les jeunes", dénonce les pratiques qui laissent à désirer en citant notamment le cas "d'un fonctionnaire diplômé et fort de 18 ans de services dans la comptabilité qui a été muté au service d'hygiène pour le remplacer par un magasinier".

Le rédacteur du communiqué ajoute que l'objectif de la mutation est de "faire main basse sur le service pour agir librement, dans l'opacité totale, sur la comptabilité".

Le comportement du président revient dans la déclaration. Il est qualifié, d'un côté, "de décevant et de limité aux agressions physiques et verbales, provocations, harcèlements et intimidations, et de l'autre, à des excursions et réceptions fantaisistes en puisant dans l'argent du contribuable". L'accusateur ne s'ar-

rête pas là. Il remet sur le tapis la question des 90 logements sociaux et des 100 locaux commerciaux dont a bénéficié la commune et dont les chantiers ne sont pas encore lancés "sous prétexte qu'il n'y a pas de terrain communal".

Ce qui est, selon le communiqué, "faux, le terrain existe et est en grande partie un bien communal auquel l'APC doit toutefois intégrer une parcelle appartenant à un proche du P/APC et c'est la raison pour laquelle il fait retarder la réalisation du projet".

Par ailleurs, le premier magistrat de la commune a été accusé de ne pas vouloir "associer les comités de village dans la proposition des projets et d'avoir omis sciemment de faire afficher les PSD 2006/2007 où il a favorisé son village (chef-lieu) en le dotant de deux projets, AEP et revêtement en BB, les mieux cotés financièrement".

Deux projets dont le président prétendait, dans ses explications, qu'ils ont été "arrachés dans le cadre du comité de village suite à l'occupation de l'APC par les citoyens en 1998".

En poursuivant la lecture, le favoritisme du président est également noté car "exercé à outrance dans le recrutement du pré-emploi, du filet social et de l'emploi de jeunes ainsi que des agents contractuels (...). Les entrepreneurs de la région sont aussi lésés.

Ce qui prive en outre les jeunes chômeurs locaux d'un emploi". S'agissant de l'agression dont le

premier vice-président affirme avoir été victime de la part de son supérieur, "elle est toujours pendante au niveau de la justice contrairement à ce que clame le P/APC qui avance que le procès a débouché sur un non-lieu" peut-on lire encore dans la déclaration.

Enfin, tout en continuant d'être solidaire avec ses concitoyens, l'élu Sadoudi incombe encore une fois "la responsabilité du blocage de l'APC à son président qui refuse de se conformer aux usages et aux règles établis : en démocratie la minorité n'est pas habilitée à décider ou gouverner pour la majorité", conclut-il.

Dans le souci d'éclairer un peu plus les citoyens sur le nœud ganglionnaire qui paralyse les activités de l'actuelle APC de Mizrana, nous avons pris contact avec le P/APC, Mohamed Hachemani, mardi passé. Ce dernier s'est contenté de dire : "Tel est pris qui croyait prendre. Nous ne lui avons pas laissé le passage de faire ce qu'il rêvait dans cette APC et, aujourd'hui, il nous accuse de tous les maux. Dans la gestion, il n'a jamais participé. Il croyait que l'APC devait fonctionner uniquement pour son village. Enfin, pour ce qui est des projets dont a bénéficié le chef-lieu, je tiens à lui faire remarquer que son village a été le plus grand bénéficiaire de la commune en 2006. Quant aux autres accusations, il n'a qu'à présenter ses preuves à la population".

Mohamed Gheraout